|  |
| --- |
| **SOUTIEN DEPARTEMENTAL AUX JEUNES AGRICULTEURS POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE EN VAUCLUSE**  **« Graines d’avenir »**  **ANNEXE 2 : PIECES A FOUNIR** |

|  |
| --- |
| PIECES A FOURNIR LORS DU DEPOT DE LA DEMANDE |
| Pour tous les demandeurs :   * Exemplaire original de la demande complété et signé. * Annexe 1 du formulaire complété et signé. * Copie de la carte nationale d’identité. * Relevé d’identité bancaire (RIB) de l’exploitation ou de l’exploitant en cas d’installation en nom propre. * Devis des investissements pour lesquels la subvention est demandée (2 devis minimum). * Tous documents justifiant d’un projet agro-écologique, ou en lien avec la restauration collective, l’agritourisme et la valorisation des produits du terroir ou la préservation du pastoralisme.   Pour les Jeunes Agriculteurs bénéficiaires de la DJA (Dotation Jeune Agriculteur) :   * Certificat de conformité.   Pour les autres cas :   * Copie des diplômes obtenus ou justificatif de suivi de parcours à l’installation. * Document affiliation MSA (exploitant à titre principal). * Bilan comptable deux derniers exercices pleins. |

|  |
| --- |
| PIECES A FOURNIR LORS DE LA DEMANDE DE PAIEMENT |
| * Facture des investissements effectués. * Photo de l’investissement * Lettre de demande de paiement adressée au Président du Conseil Départemental de Vaucluse. |